



LORRAINE NATURE ENVIRONNEMENT

Rapport d'activité

2021

Table des matières

LNE en 2021	3
Ressources humaines	4
Liste des événements 2021	5
Lancement des réseaux thématiques de LNE	6
Réseau Biodiversité	7
Réseau Eau	10
Réseau Méthanisation	12
Réseau Forêt	13
Réseau Nucléaire	15
Sentinelles de la Nature	16
Réseau juridique	18
L'Université Populaire pour l'Environnement en Grand Est (UPEGE)	20
Vie associative	21
Communication	22

LNE EN 2021 C'EST ...

Association d'intérêt
général

Apporte son soutien aux
associations membres

Fédère les compétences
sur le territoire lorrain

Informe et sensibilise

Anime le débat public environnemental

Fédération de
91
associations
membres

9100
adhérents en
Lorraine

5

Services civiques

4

salariés

20

Membres du conseil
d'administration

Conseil d'administration

Président	LANDRAGIN Gérard
Vice-Président	LUMET Jean-Claude
Secrétaire	WOLFF Isabelle
Secrétaire adjoint	MUSCAT Maïthé
Trésorière	HOELLINGER Isabelle
Trésorière adjointe	HUCHOT Jacques
Administratrice	COMBETTES Pascale
Administrateur	GASTON Christian
Administrateur	POIROT Jean
Administrateur	MILLARAKIS Régine
Administrateur	RIGOLOT Raynald
Administrateur	KLEIN Patrick
Administrateur	FLECK Jean-François
Administrateur	REZLER Pascal
Administrateur	BERTSCH Claude
Administratrice	SANSALONE Danièle
Administrateur	SANSALONE Nicodemo
Administratrice	CORNETTE Isabelle
Administrateur	LAROCCA Salvatore
Administratrice	HAUSER Marie-Noëlle

L'équipe salariée

L'équipe se renforce en 2021 avec l'embauche d'**Ancilla KANTARAMA** en septembre 2021.

Au 31 décembre 2021, l'équipe de LNE est composée de :

-Anaïs CORDIER, chargée de mission juridique

-Cassandre DAMAS, chargée de mission biodiversité

-Ancilla KANTARAMA, assistante eau, sol et agriculture

-Nicolas CORREA, directeur fédéral

Volontaires et stagiaires

7 nouveaux volontaires en service civique et stagiaires se sont succédés au cours de l'année 2021, sur des thématiques diverses et variées. Ruth NEWNS et Jules OLIVIER ont terminé leur service civique entamé en 2020 au printemps 2021. Leur aide a été, cette année encore, inestimable. LNE tient donc à exprimer toute sa reconnaissance à ces personnes qui se sont pleinement investies dans leurs missions :

Anaïs MERTZ, volontaire chargée de la communication (mars - août 2021)

Vladimir GAUTHIER, volontaire chargé des missions Eau et Méthanisation (juin - décembre 2021)

Thibault AUBRY, volontaire chargé de la mission forêt (juillet 2021 - janvier 2022)

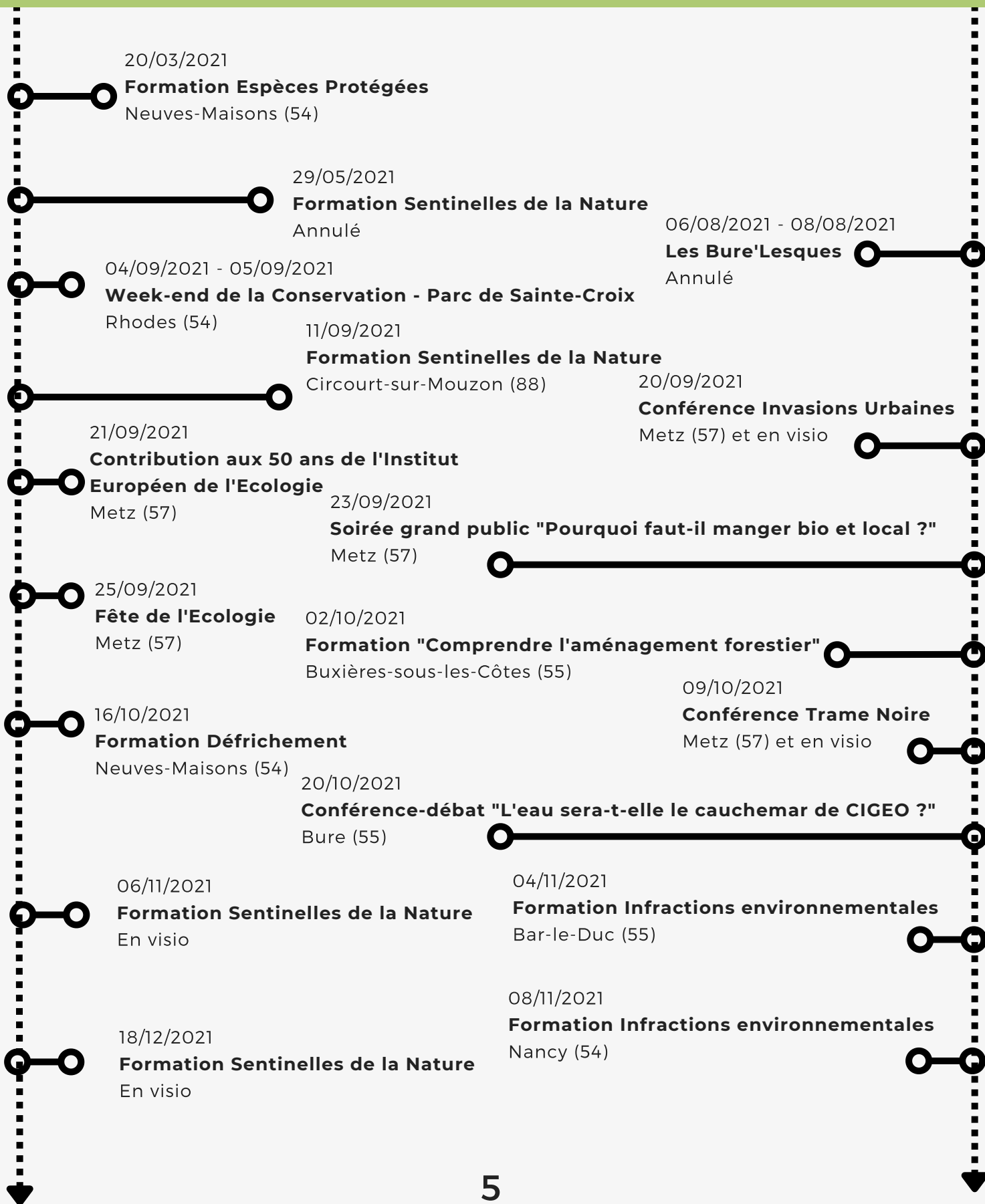
Evgeniya KAZAK, volontaire chargée de la communication (septembre 2021 - mai 2022)

Charlotte ROHMER, volontaire chargée de Sentinelles de la Nature (octobre 2021 - juin 2022)

Emilie MESGNY, stagiaire chargée de la communication (janvier - février 2021)

Bérénice MANHES, stagiaire chargée de l'artificialisation des sols (avril - juin 2021)

Liste des événements 2021 (actions de sensibilisation, conférences...)



Lancement des réseaux thématiques de LNE

En novembre 2019, LNE a organisé son premier Séminaire sur l'élaboration de son Plan Stratégique 2020-2025. L'objectif était de déterminer, en collaboration avec nos associations membres, les principales orientations de la Fédération et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. L'une des principales demandes étaient la création et l'animation de réseaux thématiques. Ces réseaux thématiques doivent permettre le partage des informations ainsi que la confrontation d'idées ou d'expériences avec des entités et des personnes d'horizons et de points de vue différents, qui s'articulent autour de projets et d'enjeux sur des thématiques déterminées. Cela permet d'approfondir les réflexions sur des sujets et d'échanger des points de vue, de prendre position ou de proposer des actions concrètes. Les personnes concernées travailleront donc en symbiose autour d'un intérêt commun. L'idée est donc de principalement favoriser ces échanges, dans un but de partage de connaissances, compétences et expériences.

Enfin, ces réseaux doivent permettre d'élaborer des positions fédérales à l'échelle de la Lorraine sur les thématiques concernées et de les valoriser auprès du plus grand nombre.

Ce sont ainsi 4 réseaux thématiques, et 3 grands groupes de travail qui ont été créés en 2020 et dont le travail s'est poursuivi en 2021 :

• **Le Réseau Biodiversité** (piloté par Christian GASTON, de l'association Torcol)

• **Le Réseau Forêt** (co-piloté par Régine MILLARAKIS, de l'association Meuse Nature Environnement et Jean POIROT, de l'association Tétrarchives) ;

• **Le Réseau Eau** (piloté par Jean-François FLECK, de l'association Vosges Nature Environnement) ;

• **Le Réseau Méthanisation** (piloté par Jean-François FLECK, de l'association Vosges Nature Environnement) ;

• **Le Groupe Juridique Lorrain** (piloté par Jean-Claude LUMET, vice-président de LNE) ;

• **Le Réseau Communication, Recrutement et Formation** (piloté par Isabelle WOLFF, de l'association APEQUA) ;

• **Le Groupe Financement** (piloté par Isabelle HOELLINGER, de l'association ADPSE et Trésorière de LNE).

2021 n'aura pas vraiment réussi à rattraper le lancement compliqué de 2020 en raison de la crise sanitaire. Les restrictions à répétition ont empêché la réunion physique de la plupart des réseaux. Le recours à la visioconférence a été la clé de l'organisation des réunions de lancement pendant l'année, mais est un réel frein à la coordination et l'implication effective des bénévoles au sein de ces réseaux.



Biodiversité



CORNIMONT : LA RENATURATION DE LA CARRIÈRE DES PETITES ALPES EST TERMINÉE !

En 2021, LNE a fait la demande de solde du projet auprès de la Région Grand Est et a réalisé un bilan qualitatif et financier de l'opération, présenté au financeur. Ce bilan est disponible sur notre réseau.

Le projet de renaturation de la Carrière des Petites Alpes est le premier projet de renaturation de milieux naturels porté intégralement par LNE. Après une interpellation par une de nos associations membre, Oiseaux Nature, LNE a décidé d'examiner le dossier et lui trouver une solution satisfaisante d'un point de vue biodiversité et restauration de la Trame verte et bleue.

De nombreuses actions ont été initiées dans le cadre du projet : réalisation d'une synthèse bibliographique et cartographique en premier lieux, de nombreuses réunions entre acteurs réalisées, des phases de terrain et de communication importantes, une phase de travaux et de suivi post-travaux, la création de panneaux pédagogiques et mise en place sur site, un financement exceptionnel (prix régional Sainte Croix Biodiversité 2020).

Ce projet a ancré LNE dans une nouvelle dynamique en mettant plus en avant ses compétences en matière d'inventaires naturalistes et de travaux de renaturation. Peut-être permettra-t-il à LNE de se lancer dans la recherche active de projets de renaturation en 2022.

PROJET TERRAF : RÉHABILITATION DE L'ARBRE CHAMPÊTRE DANS LE SUD LORRAIN

Le projet TERRAF est un projet de réhabilitation de l'arbre champêtre dans les territoires de polyculture élevage, porté par l'INRAe de Mirecourt et la Chambre d'Agriculture des Vosges. Il vise à mettre au point une méthodologie de co-conception de territoires agroforestiers par des acteurs d'horizons divers (agriculteurs, élus, environnementalistes, citoyens, etc) et accompagner les agriculteurs de ces territoires vers l'agroforesterie, notamment en établissant des plans au sein de leurs exploitations et en renforçant la filière sur le territoire.

LNE est partenaire du projet et nous avons été amenés, au cours de l'année 2021, à effectuer une phase de terrain sur deux territoires d'études, situés dans le Sud Lorrain : l'un au niveau du Saintois (regroupant les communes de Goviller, Hammeville, Vitrey, Vézelize, Laloef et Ognéville) et l'autre sur le territoire de Mirecourt (regroupant les communes de Puzieux, Poussay, Ramecourt, Mirecourt et Villers). Au cours de cette phase de terrain, un diagnostic bocager a été réalisé, en complément d'un diagnostic biodiversité ciblé sur l'avifaune, les lépidoptères et autres insectes pollinisateurs. Une partie cartographie a été réalisée en complément.

Au cours de l'année 2022, LNE sera amenée à réaliser une synthèse des résultats obtenus tout au long de l'année 2021.

SORTIES NATURE : DÉCOUVERTE ET ENJEUX DES MILIEUX HUMIDES, RÉSERVOIRS BIOLOGIQUES ET CORRIDORS ÉCOLOGIQUES (TRAMES VERTES ET BLEUES)

LNE a répondu à l'appel à projet relatif à un programme régional de sorties nature portant sur la thématique de la Biodiversité et de la trame verte et bleue, à destination du public familial et adulte de 2021.

Deux sorties, intitulées « Initiation à la découverte et l'identification des zones humides, reconnaissance de la flore caractéristique de ces milieux », ont été réalisées à Rémyilly le samedi 22 mai 2021 par Jean-Claude LUMET, accompagné de Messieurs Emmanuel PEREZ et Christophe COURTE. La première sortie, réalisée entre 9h et 12h le matin, a été suivie par 11 personnes et la seconde entre 14h et 17h a été suivie par 10 personnes.

Les participants ont pu découvrir de nombreux milieux humides et leurs caractéristiques spécifiques et fonctionnalités: une frayère à brochets, une noue en connexion temporaire à un cours d'eau, des prairies humides de fauche ainsi qu'un pré salé continental. Des outils d'identification et de diagnostic (pédologie et végétation) leur ont également été présentés. Nos formateurs les ont initiés à la faune et la flore remarquable de ces milieux, ont permis la discussion autour de la trame verte et bleue et de l'importance de la conservation des zones humides.





QU'EN EST-IL DU RÉSEAU THÉMATIQUE BIODIVERSITÉ ?

Au cours de l'année 2021, le Réseau Thématique Biodiversité n'a pas présenté d'avancée majeure et s'est mis en veille prolongée, par manque de temps et d'implication. Il a pu en revanche mettre en exergue le lien entre le réseau Biodiversité et le réseau juridique.

FORMATION MISSION NATURE : PREMIÈRE ÉDITION TERMINÉE, PLACE À LA SECONDE !

Contexte de la formation :

Cette formation a été initiée par nos homologues d'Alsace Nature, sous le nom de « Guides nature » et nous avons souhaité la mettre en place au niveau de la Lorraine, il y a 3 ans de cela.

La Formation mission nature permet à nos stagiaires d'acquérir les connaissances techniques, comportementales et pédagogiques sur de nombreuses thématiques. L'objectif final de cette formation est de former nos stagiaires à devenir des guides natures prêts à organiser dans leurs associations locales des sorties nature à destination du grand public. Nous avons choisi d'ouvrir la formation à 15 stagiaires pour le cursus complet et 5 stagiaires maximum en complément sur chaque module.

Fin d'une première édition de la formation :

La première édition devait prendre place initialement sur un an et demi, elle a débuté en septembre 2019 et s'est terminée en juin 2021, la fin ayant été malheureusement repoussée à cause de la crise sanitaire. Il a fallu adapter la formation durablement et se tenir au point des nouvelles réglementations en matière d'accueil du public pour faire le lien entre les stagiaires, formateurs et potentielles structures d'accueil. Il en sera de même si les conditions sanitaires persistent sur l'année 2022.

Début de la seconde édition et réflexion sur son organisation :

La seconde édition sera totalement indépendante de la précédente. Elle sera réalisée sur l'année civile 2022 (de janvier à décembre) pour faciliter l'organisation technique et financière. Il sera donc nécessaire d'adapter et de modifier le nombre total de modules, passant de 15 à 13 (mise en situation comprise). La formation aura un coût de revient de 1000 euros par stagiaire et débutera en janvier 2022 avec le module « Introduction à la formation et clefs pour devenir un bon guide ».

Une réflexion sur le coût formateur a également été faite : tous les formateurs, qu'ils soient bénévoles ou salariés, fournissent un énorme travail de réflexion, d'organisation et de réalisation de module. Nous avons donc opté pour l'homogénéisation du coût.

Les entretiens ont été effectués par Nicolas en novembre et décembre 2021 en raison de l'absence de Cassandra à partir de mi-novembre pour un retour en janvier. Ce sont 11 stagiaires d'âges et d'horizons divers, qui nous ont rejoint pour cette édition et tous semblent très motivés.

En septembre 2022, nous pourrions également commencer à réfléchir à l'organisation de l'édition de 2023.

Eau

Le réseau thématique Eau, créé fin 2020, ne s'est pas pleinement lancé en 2021 par manque de temps et d'implication. Néanmoins, quelques actions ont été réalisées au cours de l'année, recensées ci-dessous. C'est Vladimir GAUTHIER, en service civique, qui s'est chargé de la réalisation de la plupart de ces missions, supervisé par Jean-Claude LUMET.

RÉVISION DU SDAGE RHIN-MEUSE POUR LA PÉRIODE 2022-2027

Les consultations du public et des partenaires institutionnels ont été lancées entre le 1er mars et le 1er septembre 2021. La rédaction d'une contribution (comprenant une analyse critique du bilan du SDAGE 2016-2021) nous permet de posséder une feuille de route de référence pour les années à venir et ainsi faire des propositions dans le cadre de l'élaboration du SDAGE 2022-2027 pour l'amélioration des milieux aquatiques.

Voici quelques exemples d'avis portés par LNE pour la consultation publique :

- Mise en place d'aides renforcées pour promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement
- Repenser le plan ECOPHYTO
- Développer des systèmes agricoles plus autonomes et plus résilients aux aléas climatiques, en déployant des techniques inspirées du fonctionnement des écosystèmes et en les respectant

De nombreux autres avis ont été émis (notamment sur l'entretien des cours d'eau, la préservation des zones d'expansion de crues ou encore la méthanisation) et seront, nous l'espérons, pris en compte dans la révision du SDAGE.

La synthèse de l'avis porté par LNE est disponible sur notre réseau.

RÉALISATION DE FICHES THÉMATIQUES EAU

Les fiches thématiques sont des supports d'aide pour une meilleure approche : elles deviennent donc indispensables pour la bonne compréhension et complètent l'approche technique sur des thématiques particulières.

C'est Vladimir qui s'est chargé de la réflexion sur ces fiches, sous la supervision de Jean-Claude LUMET et les thématiques sont les suivantes :

- Disparition des zones humides
- Protection des captages (Grenelle)
- Respect des zones non traitées

FORMATIONS EAU

Jean-Claude LUMET, vice-président de LNE, s'est chargé d'animer une demi-journée de formation sur les cours d'eau. Elle s'est déroulée à Vandœuvre-lès-Nancy, auprès de la fédération FLORE 54 et a rassemblé une trentaine de personnes.

Jean-Claude a pu aborder de nombreux sujets tels que les pollutions (qu'elles soient accidentelles ou résultant de négligence), les différents textes de loi protégeant les cours d'eau et la manière dont ils s'appliquent ou encore l'importance de protéger les têtes de bassins. Il est important de rappeler à son auditoire que les cours d'eau sont particulièrement sensibles aux variations climatiques, biologiques, organiques et/ou chimiques.

Méthanisation

CRÉATION D'UNE LETTRE D'INFORMATION MÉTHANISATION

Pour l'animation du réseau thématique méthanisation, une lettre interne est envoyée toutes les deux semaines pour partager l'information avec les membres du réseau sur les enquêtes publiques en cours, les mises en demeure, les formations prévues et toute l'actualité sur la thématique dans la région et dans toute la France.

FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DES MÉTHANISEURS EN LORRAINE

En 2021, LNE a sollicité toutes les délégations départementales de Lorraine de la DREAL afin d'obtenir la communication des informations concernant les méthaniseurs en activité. Un état des lieux partiel a ainsi pu être établi sur :

- 24 méthaniseurs en Moselle ;
- 32 méthaniseurs en Meuse ;
- 44 méthaniseurs en Meurthe et Moselle ;
- 46 méthaniseurs dans les Vosges.

Nous sommes encore dans l'attente d'autres informations. Une fois complet, l'état des lieux permettra :

- De partager l'information avec le réseau et de proposer à nos membres d'intervenir en cas de besoin sur les méthaniseurs sur leur secteur ;
- De suivre la productivité des méthaniseurs ;
- De suivre les cultures dédiées.



Forêt

PROJET « INVENTAIRE ET CONSERVATION DES FORÊTS MILITAIRES À CARACTÈRE PATRIMONIAL EN GRAND-EST »

L'année 2021 a été l'occasion de structurer le projet de conservation des forêts militaires à caractère patrimonial. Durant les premiers mois de l'année, le réseau forêt de LNE s'est affairé à contacter l'ensemble des acteurs concernés, parmi lesquels de nombreux institutionnels mais également des associations. Des réunions de présentation et d'échanges ont eu lieu tout au long de l'année et le projet a été unanimement salué par l'ensemble de nos partenaires.

FNE Grand-Est ainsi que ses deux autres fédérations membres, Alsace Nature et Champagne-Ardenne Nature Environnement, ont validé le projet, lui conférant une ampleur régionale. L'OFB, la DREAL, l'ONF et l'ADEME ont également confirmé leur souhait d'être partie prenante du projet. Fort de ces soutiens, LNE l'a présenté à la Région Grand-Est en toute fin d'année. Là encore, l'accueil a été tout à fait favorable.

Parallèlement, un volontaire en service civique a été recruté pour compléter l'inventaire des forêts militaires, commencé en 2020. L'ensemble de ces entités militaires sur les 10 départements du Grand-Est a également pu être géolocalisé. Cet inventaire va permettre de réaliser une première sélection d'un nombre restreint de sites-pilotes, sur lesquels une méthodologie décidée en concertation entre les différentes parties prenantes pourra être mise en pratique.

L'embauche d'un salarié à temps plein sur le projet et autres missions annexes est envisagée en 2022 pour continuer sur la dynamique enclenchée en 2021. Plusieurs partenaires institutionnels ont été approchés pour une potentielle participation financière. Le recours à des fonds privés (mécénat) est également étudié.

Il devient chaque jour un peu plus urgent d'œuvrer à la conservation des forêts militaires dont l'armée se sépare pour une partie. Un projet de parc photovoltaïque est par exemple à l'étude sur le site des anciens forts de Mercy et de la Marne, à Ars-Laquenexy (Moselle). La réalisation d'un tel projet pourrait signifier la perte définitive de ces forêts spontanées et de la biodiversité exceptionnelle associée. LNE se mobilisera pour préserver ces terrains patrimoniaux.

ASSISES DE LA FORÊT ET DU BOIS

Après plusieurs reports, les premières « Assises de la Forêt et du Bois » ont eu lieu le vendredi 26 et le samedi 27 novembre 2021 à Remiremont (Vosges). Organisé par FIBOIS, ce séminaire avait pour but de réunir l'ensemble des acteurs de la forêt en Grand-Est (gestionnaires, exploitants, environnementalistes, chasseurs etc.) et de « penser les forêts à l'horizon 2100 ».



LNE s'est associé aux deux autres fédérations ex-régionales que sont Alsace Nature et Champagne-Ardenne Nature Environnement afin de porter la voix des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement. Un dossier presse, contenant nos positionnements sur des sujets variés (biodiversité forestière, sylviculture, filière bois, changement climatique, etc.), a été transmis à plusieurs organes de presse en amont de l'événement. Patrice DALO, administrateur d'Alsace Nature, a également représenté FNE Grand-Est lors d'une table ronde sur le thème « Regards croisés sur les attentes sur la forêt (dimension économique, environnementale et sociale des forêts) : les enjeux ».

En amont de ces Assises, LNE a participé au séminaire « Avenir de la forêt mosellane », organisé à la préfecture de Metz le jeudi 18 novembre 2021.

STAGES DE FORMATION

Le samedi 2 octobre 2021, un stage intitulé « Comprendre un aménagement forestier » a été animé par Philippe MILLARAKIS à Buxières-sous-les-Côtes (Meuse). Ce stage comportait une partie en salle (outils de compréhension, étude de documents d'aménagement) et une visite sur le terrain en forêt communale. Un total de 11 stagiaires (capacité maximale) ont participé à la formation.

Le samedi 16 octobre 2021, un stage intitulé « Défrichage/déboisement/coupes : comprendre et connaître la réglementation » a été animé par Jean POIROT et Anaïs CORDIER à Neuves-Maisons. Ce stage s'est déroulé entièrement en salle et il comportait un point sur la réglementation, l'approche du contentieux et une présentation du dispositif Sentinelles de la nature. Un total de 10 stagiaires (capacité maximale), dont 2 services civiques de LNE, ont participé à la formation.

RÉSEAU THÉMATIQUE FORÊT DE LORRAINE

Malgré un contexte défavorable à la tenue de réunions, le groupe s'est réuni en juin pour faire le point et des échanges d'information se font régulièrement par messagerie.

Nucléaire

PROJET CIGÉO D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RADIOACTIFS À BURE (55)

L'opposition du mouvement France Nature Environnement (FNE) au projet Cigéo est structuré depuis le département de la Meuse jusqu'aux instances nationales FNE. LNE participe, au titre d'invité permanent, au Directoire FNE Energie et est chargé en région du suivi du projet Cigéo.

LNE soutient également le front inter-associatif et syndical qui, au niveau national, suit le projet CIGEO et à plusieurs groupes de travail du front juridique national.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2021 :

• LNE a contribué à nombre de concertations sur le projet CIGEO, .

Après la consultation nationale du public sur le projet de Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), LNE a suivi les 2 concertations proposées par l'Andra post PNGMDR (webinaires en janvier et en mars 2021) et le webinaire Andra de réponse aux interrogations exprimées par l'Autorité environnementale sur l'étude d'impact de Cigéo. Rappelons qu'en fin d'année 2020, l'Autorité Environnementale (AE) s'était saisie du dossier de DUP Cigéo. FNE avait été auditionnée en décembre 2020 par les 2 rapporteurs de l'AE. LNE avait activement préparé et participé à cet audit. L'avis très critique de l'AE publié en janvier 2021 a fait l'effet d'une bombe auprès des collectivités locales. Bombe que l'Andra s'applique depuis à désamorcer.

• L'Enquête publique sur la demande d'utilité publique du projet Cigéo (EP DUP) s'est déroulée du 15 septembre au 23 octobre.

MNE, LNE et FNE Grand Est ont déposé chacune une contribution étayée à l'EP, relevant les nombreuses insuffisances de l'étude d'impact dans des domaines aussi névralgiques que la faisabilité du stockage, son dimensionnement, les options de sûreté et la question de l'eau, ou l'absence de prise en considération des populations riveraines. La commission d'enquête, dans ses conclusions, n'a pas jugé bon d'accorder une attention particulière aux nombreux questionnements du public, en fournissant sa propre analyse. .

• L'eau sera-t-elle le cauchemar de Cigéo ? cette question est primordiale : elle touche à la fois les eaux qu'il faudrait pomper dans le stockage et rejeter dans le milieu naturel et les impacts sur l'hydrologie en surface et subsurface. Elle fait l'objet d'une attention soutenue de LNE.

• LNE a poursuivi son travail d'information vers le public et les élus :

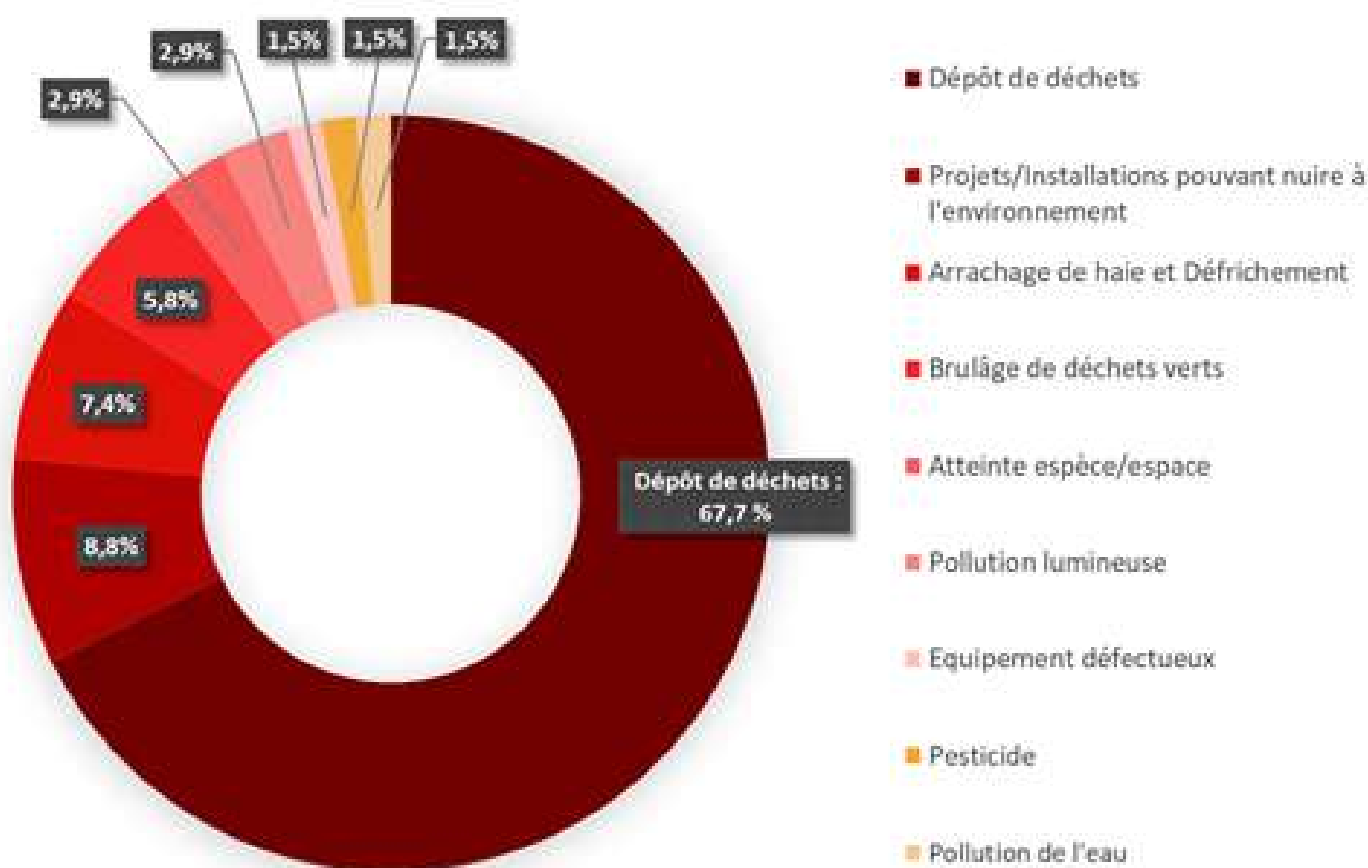
Nous avons participé à la rédaction, la synthèse et la relecture du livre « Cigéo, coffre-fort géologique ? Démystifier le mythe, paru en mai 2021. Il a été largement diffusé auprès des élus locaux et régionaux, dans la presse et vers le public.

Nos échanges en mars avec Emilie Carriou ont trouvé une écoute attentive. Députée de la circonscription de Verdun, Emilie Carriou est vice-présidente de la commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire à l'Assemblée nationale. Elle est aussi membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST).

Un nouveau Colloque au Parlement européen à Strasbourg est en préparation pour le 04 mai 2022 avec Michèle Rivasi, députée européenne. Il prendra la suite du colloque de Bruxelles de 2020.

Sentinelles de la Nature

2021 a été une année contrastée pour l'outil Sentinelles. Nous avons constaté une baisse des signalements par rapport à l'année précédente. Pour autant, notre engagement sur cet outil n'a pas faibli. Nous avons été accompagnés successivement sur l'année par Jules Olivier et Charlotte Rohmer, volontaires en service civique. Sans eux, nous ne pourrions tout simplement pas assurer le suivi d'un tel outil.



OBSERVER LES ÉCUEILS POUR IDENTIFIER LES POINTS D'AMÉLIORATION

Cette baisse des signalements sur notre territoire est à relativiser au regard d'une baisse généralisée constatée aussi au niveau national en 2021. Pour autant, nous avons engagé des démarches de réflexion pour relancer la dynamique des signalements.

Dans un premier temps, par la consolidation de liens avec les associations de notre territoire. Depuis la mise en place du projet Sentinelles de la nature en Lorraine, elles ont montré leur motivation à s'investir dans le projet. Les associations membres nous ont toujours apporté leur concours pour la résolution des signalements en effectuant des actions : vérification de la matérialité de l'atteinte pour confirmer le signalement, prise de photographies, contact avec les autorités intéressées... Mais face à la montée en puissance de l'outil, il est nécessaire que les associations membres montent en compétence et en autonomie dans la gestion des signalements.

C'est pour cela que nous avons décidé de relancer des formations sur l'outil Sentinelles pour ces associations. Deux formations complémentaires ont été réactualisées et modifiées à cet égard :

·La première formation est consacrée à une présentation générale de l'outil Sentinelles. Cette présentation contient des explications pour réaliser un signalement et devenir une sentinelle.

·La deuxième formation est consacrée à une explication du fonctionnement de la plateforme numérique (intranet, partie du site réservée aux associations) avec des clés pour effectuer un suivi des signalements. L'objectif étant de former des référents au sein des associations du territoire pour traiter avec nous les signalements.

Enfin, pour intégrer davantage les associations au projet Sentinelles, il existe depuis 2020, un comité de pilotage au sein de LNE. Le COPIL devrait devenir, grâce aux formations, le lieu de rencontre entre LNE et les différents référents des associations pour échanger sur les signalements problématiques.

MONTÉE EN PUISSANCE DE LA COLLABORATION AVEC FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

A défaut d'avancées en région, l'année 2021 a été considérablement marquée par un investissement dans le COmité de PILOtage national FNE de sentinelles de la nature. La chargée de mission juridique de LNE en charge de la coordination du projet sentinelle a assisté à 8 réunions en visioconférence pour échanger sur les principaux points de discussions apportés par le projet (financements et partenariats institutionnels, nouvelle version du site, réflexion sur les initiatives favorables, travaux en collaboration avec les réseaux thématiques de FNE...).LNE s'est particulièrement investie au sein du groupe de travail sur la documentation (GT doc). Ce groupe est en charge de la création d'une base documentaire pour répondre aux principales questions des sentinelles et les aider dans les démarches à réaliser. Il s'est réuni à 6 reprises en 2021.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Il nous semble primordial de démocratiser l'outil Sentinelles de la nature au sein de notre réseau mais aussi auprès des citoyens pour nous permettre d'être plus efficaces.

En effet, la plateforme permet de mutualiser un certain nombre d'outils et de connaissances pour résorber les atteintes à la nature. La mise en commun des données des atteintes traitées par l'ensemble des associations du réseau sur une même plateforme permettrait également d'avoir une vision d'ensemble, importante afin d'identifier les priorités d'action.



Juridique

Après un lancement réussi en 2020, le groupe juridique lorrain s'est réuni par 2 fois au cours du premier trimestre 2021 pour finalement tomber en désuétude. En effet, il est rapidement apparu qu'il était difficile de maintenir une dynamique avec des bénévoles situés dans d'autres régions et des emplois du temps déjà bien chargés. La constitution de ce groupe nous a toutefois permis d'obtenir l'aide précieuse d'une avocate bénévole et d'une juriste spécialisée en urbanisme pour mener un recours administratif à l'encontre d'un permis d'aménager dans les Vosges. Un autre bénévole nous aide également à effectuer un travail de veille sur les filiales de la société LACTALIS situées sur le territoire lorrain.

FORMATIONS JURIDIQUES

Le service juridique de LNE a donné 3 formations en 2021. Une formation sur les espaces et les espèces protégées auprès des bénévoles de la CPEPESC Lorraine. Ainsi qu'une formation sur les infractions environnementales qui a été délivrée à Sorcy-Saint-Martin en Meuse et à Vandœuvre-lès-Nancy.

Nous avons également contribué à la formation sur le cadre juridique des opérations de défrichements en forêt privées.

RENCONTRES AVEC LES PROCUREURS DE LA RÉPUBLIQUE DES NOUVEAUX PARQUETS ENVIRONNEMENTAUX RÉGIONAUX ET OFB

Dans l'objectif d'assurer une meilleure application des lois pénales en matière environnementale, la loi du 24 décembre 2020 a créé de nouveaux pôles environnementaux au sein des principaux Tribunaux Judiciaires. Nous avons ainsi rencontré en 2021, les représentants de ces pôles.

Le pôle régional de Metz est fortement impliqué dans la lutte contre les dépôts de déchets sauvages et nous sommes en train de travailler avec lui pour la mise en place de stage de citoyenneté environnementale. Ces stages ont pour but de sensibiliser les primo contrevenants et délinquants aux impacts sur la nature de leurs méfaits, la sanction se veut plus pédagogique.

Nous avons également rencontré le nouveau directeur régional de l'OFB afin d'échanger sur les modalités de coordination sur les polices de la nature. Nous avons identifié des convergences autour de l'outil Sentinelles de la Nature ainsi qu'en matière de remise en état et de réparation des atteintes à la nature.



BILAN DE L'ACTIVITÉ CONTENTIEUSE

Le service juridique de LNE décompte un total de 35 procédures (engagées, en cours et terminées) en 2021 (28 en 2020). L'augmentation de 6 procédures, est assez faible par rapport à l'année précédente (augmentation de 10 procédures) mais est à relativiser du fait qu'il s'agit de contentieux administratif. En effet, ce contentieux est nettement plus lourd (près de 3 mois entiers de travail) et plus politique que le contentieux pénal (remise en cause de décisions de l'Administration). Ceci permet de rééquilibrer la part de contentieux administratif et de contentieux pénal dans les actions en justice de notre fédération. Les associations représentées (CPEPESC et LOANA aux côtés de VNE, FNE, Air Vigilance et FLORE 54) et les thèmes abordés (biodiversité, urbanisme qui viennent s'ajouter aux thématiques eau, industrie et déchets) commencent petit à petit à être plus variés mais les départements représentés demeurent toujours en grande majorité la Moselle et Les Vosges.



L'Université Populaire pour l'Environnement en Grand Est (UPEGE)

L'UPEGE est un projet de longue date chez LNE, dont les premières ébauches émergent suite au Séminaire de 2019. 2021 aura été l'année de l'approfondissement du projet et de la prise de contact avec la majorité des associations et partenaires institutionnels intéressés au projet.

L'UPEGE vise à apporter une réponse aux aspirations légitimes de progression des membres des associations de protection de l'environnement en matière de :

- culture générale environnementale, pour mieux comprendre et se positionner,
- culture commune permettant connaissances et échanges et donc solidarité et adhésion aux objectifs du mouvement,
- capacité de management des associations, en particulier pour les jeunes associations ou celles renouvelant leurs dirigeants,
- compétences techniques dans les sujets propres à l'environnement indispensables au portage de projets ou à la représentation dans les instances officielles.

En référence à la convention d'Aarhus signée par la France, LNE considère que la participation du public dans les affaires environnementales passe par la formation des acteurs de la société civile.

Il a ainsi été constaté et pris en compte des besoins clairement exprimés :

- besoins juridiques, demande de soutien en matière de communication, de gestion et d'animation des associations,
- demandes d'informations sur le fonctionnement des différents acteurs institutionnels,
- demande de connaissances précises et actualisées sur les sujets où les adhérents sont en représentation, et sur les grands thèmes de l'environnement (l'air, l'eau, la biodiversité, le climat...)

Or pour le moment des formations sont organisées de manière disparate au sein de chaque association. Il s'agit de les valoriser et les mettre plus largement à disposition de l'ensemble du Grand Est.

Ce projet est basé sur la mutualisation des savoirs et des moyens détenus par toutes les associations membres de LNE mais aussi des multiples compétences détenues par nos différents partenaires du Grand Est.

En effet, il sera porté par LNE mais sera co-construit en concertation et partenariat avec les autres structures adhérentes à France Nature Environnement Grand Est et avec tous les partenaires extérieurs à FNE GE qui adhéreront et apporteront leur soutien à ce projet citoyen, tant associatifs, que soutiens institutionnels comme le Conseil Régional, la DREAL,...

. La formation sera ouverte également à toute association ou collectivité intéressée par les questions environnementales.

Un Comité de pilotage, constitué des principaux partenaires associatifs, institutionnels et financiers et un Conseil pédagogique regroupant les principaux intervenants experts et universitaires assureront :

- la conception des modules de formation, la mise en œuvre du programme de formation, la recherche et le recrutement de formateurs,
- une veille documentaire, la recherche de partenaires externes régionaux mais aussi dans l'espace frontalier et européen, la recherche de financements permettant de viser à la gratuité des formations

Vie associative

DÉMÉNAGEMENT – À NOUVEAU !

Après un premier déménagement en 2020, toute l'équipe de LNE s'est vue contrainte de refaire ses cartons en 2021. Les services de la Ville de Metz et de l'Eurométropole de Metz ayant été réunis dans le bâtiment que nous occupions précédemment, nous avons été déplacés dans le Grand Grenier, ancienne salle de conférence reconvertie pour l'occasion en openspace. Nous disposons actuellement de six box, dont deux occupés par notre association membres Bio en Grand Est.

Et ce jeu de chaises musicales n'est pas terminé !

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE À NOS MEMBRES :

En 2021, LNE a aidé son association membre FLORE 54 à déposer deux demandes de subvention auprès du Fonds de Développement de la Vie Associative Grand Est. Il est d'ailleurs rappelé aux associations membres qu'un tel appui peut être fourni par la Fédération sur demande.

LNE a également permis l'accueil de 12 volontaires en service civique auprès de 2 associations membres. Sur la fin 2021, plusieurs offres de mission n'ont pas trouvé de candidats.

GESTION DE L'INFORMATION

Dans le cadre de ses activités de mise en réseau, la fédération reçoit une grande quantité d'informations essentiellement par courriel.

Ces informations proviennent en majorité des associations membres de notre réseau mais nous sommes également de plus en plus sollicités par des structures et des particuliers. Vis-à-vis de son rôle fédérateur, LNE a pour mission de trier, traiter et redistribuer ces informations aux principaux intéressés.

En 2021, près de 20.000 mails ont ainsi été traités par l'équipe salariée.

LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE RÉGIONALE

Une veille juridique régionale est réalisée et est publiée toutes les deux semaines dans notre lettre d'information. Sont notamment relevées chaque semaine les enquêtes et consultations publiques par département ainsi que les actes administratifs (arrêtés préfectoraux) concernant l'environnement par thématique dans chaque département et une veille des avis de l'Autorité environnementale. Cette veille ne comprend en revanche pas les arrêtés préfectoraux concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ni les installations, ouvrages, travaux et aménagements dans le cadre de la police de l'eau (IOTA), ceux-ci n'étant pas inventoriés sur les sites internet des préfectures (sauf Meuse).

Cette veille juridique régionale requière un temps de travail non négligeable à la juriste de LNE, elle n'a malheureusement pas le temps d'examiner le fond de chaque acte administratif. Il convient de partager le travail entre les associations, nous remercions donc les associations compétentes sur leurs territoires et leurs thématiques de bien vouloir examiner régulièrement cette veille et de faire remonter au service juridique les dossiers qui leur apparaîtraient problématiques.

CONVENTIONS DE FINANCEMENT ET SOUTIENS FINANCIERS

En 2021, nous avons renouvelé nos partenariats avec le Conseil Régional Grand Est, la DREAL Grand Est, la ville de Metz, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale pour la réalisation de nos actions associatives.

Communication

LETTRE D'INFORMATIONS ET LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE

En 2021, nous avons continué à diffuser notre lettre d'informations bimensuelle à destination de 153 abonné.e.s de la newsletter. En plus de son contenu habituel - actualités de la fédération et de France Nature Environnement, agenda des événements de nos associations membres, - la lettre d'informations a évolué pour enrichir son contenu en incorporant une nouvelle rubrique "Revue de presse" qui recense toutes les actualités environnementales qui pourraient intéresser nos abonné.e.s.

Nous avons également maintenu la diffusion de la veille réglementaire régionale, publiée deux fois par mois en alternance avec la lettre d'informations. Afin de la rendre plus accessible au grand public, nous avons travaillé sur la mise à jour des fiches juridiques qui expliquent les principales notions concernant les aspects juridiques du droit de l'environnement - décharges sauvages, accès à l'information environnementale, etc. Les fiches sont actuellement en cours de relecture et de mise en forme et sont incorporées au fur et à mesure dans la veille.

A l'image de la lettre d'informations et de la veille réglementaire, une nouvelle newsletter des actualités sur la méthanisation a été créée pour partager les informations sur ce domaine avec un public concerné.

CHARTRE GRAPHIQUE

En 2019, le travail sur l'identité visuelle de la fédération a débuté par la modification du logo et depuis peu, une charte graphique a été élaborée afin d'harmoniser visuellement les supports de communication de LNE. Cette nouvelle charte comprend les couleurs, la typographie et les éléments graphiques utilisés dans la communication externe de la fédération et dans les supports graphiques de communication, notamment sur notre nouveau site Internet.

SITE INTERNET

Après l'adoption de la charte graphique, le travail sur un nouveau site Internet de LNE. L'objectif recherché est de renforcer la communication de la fédération auprès de nouveaux publics. Le site (encore en cours de construction) présente et développe les informations essentielles sur l'activité de la fédération et de ses réseaux thématiques, nos actualités ainsi que nos formations. Seront également disponibles les différents moyens de soutenir la Fédération et de participer à son activité - adhésions, dons, bénévolat, etc. Suite à sa publication, le site sera disponible en format ordinateur, tablette et en version mobile.

RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook de LNE compte à ce jour environ 2130 abonné.e.s et reste notre réseau le plus actif où nous partageons régulièrement des actualités, des événements et des actions liés à la protection de l'environnement au niveau local, régional en particulier. Notre compte Instagram a également connu une certaine croissance en fin de 2021 avec plus de 100 nouveaux abonné.e.s.